

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS

Séance du 4 juin 2018

**PROJET DE DÉLIBÉRATION n°2018-42**

Le conseil d'administration s'est réuni le 04 juin 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 25 mai 2018.

**Point de l'ordre du jour :**

6.2.a. Approbation des propositions de la CFVU du 24 mai 2018 - pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 24 mai 2018,

**Exposé de la décision :**

Outre les maquettes, la CFVU a examiné différents points concernant la pédagogie nécessitant l'approbation par le conseil d'administration.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- Approbation de l'Unité d'Enseignement Compétences, Engagement, Réflexion citoyenne, Pratique (CERCIP) ;
- Approbation du certificat universitaire d'insertion en licence ;
- Approbation des modifications de la maquette du DU français langues étrangères ;
- Approbation des modifications des maquettes de DI et DUI de médecine ;
- Approbation des modifications des modalités de contrôle des connaissances d'orthophonie.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

Nombre de membres constituant le conseil :	37
Quorum :	19
Nombre de membres participant à la délibération :	29
Abstentions :	0
Votes exprimés :	29
<b>Pour :</b>	<b>29</b>
Contre :	0

**Pièces jointes :**

- Pièces relatives aux points soumis à approbation.

Fait à Tours, le 7 juin 2018

Le Président,



Philippe Vendrix

Mis en ligne

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le :

11 JUIN 2018

Transmise au recteur le :

11 JUIN 2018

## Appel à propositions – Enseignements Réflexion Citoyenne – CERCIP

Dans le cadre de l'UE CERCIP (Compétences, Engagement, Réflexion Citoyenne, Pratiques), des enseignements de Réflexion Citoyenne et sur la société sont sollicités conformément au cahier des charges suivant.

### 1. Cahier des charges RCi

Ces enseignements portent sur de grandes thématiques telles que définies d'après les thèmes suivants :

<i>Thèmes</i>	<i>Quelques sous-thèmes</i>
1. Démocratie	laïcité, démocratie numérique, démocratie participative, innovations citoyennes, éducation populaire
2. Mondialisation	humanitaire, géopolitique, migrations
3. Ethique	bioéthique, ...
4. Egalité	homme femme, discriminations, ...
5. Environnement	écologie, ...
6. Regards croisés sur la société	numérique dans la société, place de l'art, arts & sciences, ...

#### a) Organisation :

Les enseignements seront répliqués sur les deux semestres. Ceci implique donc un engagement au moment de la proposition de l'enseignant d'assurer le cours sur les deux semestres de l'année universitaire. Les heures seront déterminées au niveau de l'Université sur des créneaux spécifiques avec un examen à une date précise. Le volume horaire du cours est de 20hCM. Les cours débuteront le 20 septembre 2018.

#### b) Forme pédagogique :

L'idée générale pour le format du cours est d'impliquer les étudiants dans l'enseignement **sous diverses formes** pour permettre la réflexion citoyenne, et **susciter l'échange** avec les étudiants : le niveau d'implication des étudiants doit être équivalent à la facette **Engagement** du CERCIP.

#### • **Préconisations :**

- *Laisser un temps réservé au débat.*
- *Adopter « l'amphi inversé » pour favoriser les échanges : les contenus et lectures sont donnés en amont du cours et le temps de cours un lieu d'échange et de réflexions soutenus par l'apport pédagogique de l'enseignant.*
- *Le Cahier des charges et le syllabus de l'enseignement sont connus des étudiants (cf. grille d'évaluation ci-après).*
- *Evaluation : Laisser l'étudiant choisir et faire un écrit sur un thème abordé dans le cours, en disant ce que le débat lui a apporté (cf. grille d'évaluation ci-après)*

### 2. Appel à propositions

La proposition d'intervention doit être soumise via le formulaire suivant (max. une page) et doit préciser le titre et un descriptif du cours proposé et de son déroulé, assorti de l'approche envisagée (syllabus). Les propositions incitant au débat et à la réflexion active des étudiants seront appréciées.

Les propositions sont à envoyer **au plus tard le 11 juin 2018** à [cfvu@univ-tours.fr](mailto:cfvu@univ-tours.fr).

## Proposition d'Enseignement - UE Réflexion Citoyenne – CERCIP

<b>TITRE</b>	Titre : Thème : Sous-thème (facultatif) :
<b>INTERVENANTS</b> 3 max.	Responsable du cours : Intervenants :
<b>DESCRIPTIF</b>	
<b>FORME PEDAGOGIQUE</b>	
<b>DEROULE DES SEANCES</b>	

# Réflexion sur les grands sujets de société - CERCIP

## Grille d'évaluation

Année universitaire 2018/2019

Nom : .....

Prénom : .....

Filière et année d'étude : .....

Intitulé de l'enseignement :

	Points max	Note
<b>I. Évaluation sur le fond</b>		
Adéquation du sujet au thème du CM	1	
Présentation claire et exhaustive du thème choisi (formulation claire des objectifs du traitement du sujet)	2	
Présentation claire des motivations précédant le choix du sujet choisi (d'où vient l'idée du thème ? Pourquoi avoir choisi ce sujet, etc.)	2	
Analyse par l'étudiant des points forts et des points faibles du thème choisi	3	
Auto-analyse par l'étudiant des atouts et des faiblesses dans son traitement du sujet (implication dans le débat, recherches biblio, etc.)	3	
Capacités d'analyse critique	3	
Réflexion sur les compétences acquises	2	
	<b>Total max : 16 points</b>	
<b>II. Evaluation sur la forme</b>		
Structuration intelligible, logique et argumentée de la contribution	1	
Mise en page de qualité	1	
Français écrit selon les règles de grammaire et d'orthographe	1	
	<b>Total max : 4 points</b>	
<b>Note finale</b>	<b>Total max : 20 points</b>	

Commentaires :

Reçu le : .....

Dossier complet : oui  non 

## DIPLOME D'UNIVERSITE

A.U. C.U. D.U. D.I.U. CREATION RENOUVELLEMENT 

## INTITULE DU DIPLOME

Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire

Composante de rattachement : UFR droit, économie et sciences sociales

Composante ou Université associée :

Observations :

Avis du Conseil d'UFR \*

Favorable  Défavorable 

Date :

Avis de la CFVU

Favorable  Défavorable 

Date :

Avis de la commission  
des moyensFavorable  Défavorable 

Date :

Décision du CA

Favorable  Défavorable 

Date :

Enseignant(s)  
responsable(s)

Nom : JUREDIEU Franck

Statut : MCF

UFR de rattachement

Téléphone : 0687057180

UFR DESS

Mail : franck.juredieu@univ-tours.fr

Nom :

Statut :

UFR de rattachement

Téléphone  
Mail :

Niveau minimum  
de recrutement  
(Niveau d'entrée)

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Niveau de sortie  
(ne peut être  
supérieur au niveau  
d'entrée)

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Public concerné

Formation initiale

Formation continue

Poursuite d'études

Gestion UFR

Gestion FC

### Droits d'inscription

Le droit d'inscription des diplômes d'université est décomposé en deux droits :

- **droit de base fixé par l'établissement :**
  - Pour les AU, CU et DU, application du droit de base national équivalent licence.
  - Pour les DIU, application du droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires.

Si DIU, cocher le droit national défini :  Licence  Master

- **droit spécifique.** Le droit spécifique est déterminé par la composante à l'aide de la fiche financière. Il doit permettre l'auto-financement de la formation.

Veuillez préciser, le montant du droit spécifique de votre diplôme : 1660,90 euros

### Tarifs formation continue (Frais FC+ Droits d'inscription)

Stagiaire financé : .....euros

Stagiaire non financé : .....euros

Objectifs	Le CU d'aptitude à l'insertion en L1 est un parcours de formation pour étudiants étrangers titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires hors UE (équivalent au baccalauréat) et désirant intégrer une première année de licence dans l'UFR DESS. Ces étudiants sont par ailleurs généralement inscrits au CUEFFE dans le cadre d'une formation au français.
Originalité	<p>Cette formation vise à mieux préparer l'insertion à l'UFRT d'étudiants venant souvent de pays aux pratiques scolaires très différentes de celles existant en France. Couplée à des cours linguistiques (préparation du niveau de français B2 minimum), cette formation doit favoriser la réussite des étudiants étrangers.</p> <p>La formation se déroule en deux temps. Pendant qu'ils reçoivent une formation de français au CUEFFE au second semestre, les étudiants inscrits suivent une demi-journée à deux demi-journées de cours d'introduction à l'économie, au droit, à la gestion et à la vie politique (48 H). Après avoir acquis un niveau de français suffisant, c'est-à-dire à compter de la fin second semestre, les étudiants reçoivent une formation intensive en droit, en économie et en gestion (90 h).</p>
Capacité d'accueil	30 étudiants maximum
Conditions d'inscription	L'inscription à ce certificat est ouverte à tous les étudiants régulièrement inscrits au CUEFFE dans le programme « DUEF B2 et DUEF C1 mention insertion universitaire. Les étudiants non-inscrits au CUEFFE peuvent également intégrer la formation sur dossier.
Durée totale de la formation	<p>CM : 128 H <span style="float: right;">1 an <input type="checkbox"/></span></p> <p>TP :</p> <p>TD : 10 H <span style="float: right;">2 ans <input type="checkbox"/></span></p> <p>Stage <input type="checkbox"/>      Pratique professionnelle <input type="checkbox"/>      Mémoire : oui <input type="checkbox"/>      non <input type="checkbox"/></p> <p><small>(Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures )</small></p> <p>Durée du stage : <span style="float: right;">Durée Pratique professionnelle :</span></p> <p>Total heures : (TD+CM+TP+Stage) : 138 H</p>

### Observations particulières

La modification de la maquette a pour objectif d'intégrer les évolutions de l'offre de formation de la faculté de droit, économie et sciences sociales à compter de la rentrée de septembre 2018. Ainsi, la maquette comprendra désormais des enseignements de gestion afin de prendre en compte la création de la licence de sciences de gestion. Par ailleurs, et à l'image de la nouvelle offre de formation, le certificat universitaire reposera désormais sur un fonctionnement par modules. L'étudiant choisira, pour les enseignements intensifs des mois de mai et juin, deux modules parmi les trois proposés : droit, économie et gestion. L'étudiant choisissant de s'orienter vers le droit optera pour le module 1 associé au module 2 (a ou b) ou 3. L'étudiant décidant de s'orienter vers l'économie choisira le module 2a associé au module 1 ou le module 2b couplé au module 3. Les futurs étudiants en gestion choisiront le module 3 associé au module 1 ou au module 2b.

L'augmentation du nombre d'heures d'enseignement (178 h au lieu de 136 h actuellement) ne s'accompagne pas d'une augmentation des frais d'inscription : la hausse des dépenses de rémunérations est compensée par une diminution des autres frais directs. Pour les étudiants, le volume horaire est stable (138 h au lieu de 136 actuellement).

**MAQUETTES  
et  
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES**

UFR : DESS

Filière : Droit, Economie et AES

Diplôme : Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire Nom du responsable : F. JUREDIEU

Unités d'enseignement	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES		
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	
Introduction disciplinaire	- Vie politique et institutions publiques	1		12							
	- Introduction au droit	1		12							
	- Introduction à l'économie	1		12							
	- Introduction à la gestion	1		12			CC	O/ET			
Module 1 droit	Droit civil-Droit de la famille	1		20			CC	O/ET			
	Droit constitutionnel	1		20							
Module 2 économie	- Module 2a										
	Economie générale	1		20							
	Calculs et statistiques	1		20							
	- Module 2b										
Economie générale	1		20					O/ET			
Introduction à la macro et micro-économie	1		20				CC				
Module 3 gestion	Gestion management et	1		20			CC	O/ET			
	Calculs et statistiques	1		20							
Méthodologie universitaire	Initiation à la recherche documentaire et aux	1			10		CC	O/ET			





FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : Certificat d'aptitude à l'insertion universitaire

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)
Béatrice GALENNE, professeur agrégé, Economie	béatrice.galenne@free.fr
Marie-Laure GELY, MCF, Droit public (CNU 02)	marie-laure.gely@univ-tours.fr
Franck JURÉDIEU, MCF, Droit privé (CNU 01)	franck.juredieu@univ-tours.fr
Saadia EL MOUJAHED, professionnel extérieur	saadiaelmoujahed@gmail.com
Pierre MOUZET, MCF, Droit public (CNU 02)	pierre.mouzet@univ-tours.fr
Sophie NOYER, ATER	sophie.muceli@gmail.com

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)  
AU - CU - DU - DIU Formation Initiale**

UFR de rattachement	Droit Economie Sciences Sociales (M)			Début	00/01/1900
Type de formation	DU			Fin	00/01/1900
Intitulé	Certification d'insertion en Droit				
Responsable pédagogique	Franck Juredieu				
<b>Recettes prévisionnelles</b>					
			Effectif minimum	Recettes	
	Droit de base	189,10 €	12	2 269 €	
	Droit spécifique*	1 660,90 €	12	19 931 €	
			<b>12</b>	<b>22 200 €</b>	
<b>Total recettes prévisionnelles</b>				<b>22 200 €</b>	
<b>Dépenses prévisionnelles</b>					
<b>1- Rémunérations</b>					
	Statut	Heures / Eq TD	Taux		
	Enseignants titulaires	262 h	42,96 €	11 256 €	
	Enseignants vacataires	0 h	51,35 €	- €	
	Non enseignants	0 h	15,17 €	- €	
<b>Total rémunérations</b>				<b>11 256 €</b>	
<b>2- Autres frais directs</b>					
<b>Total autres frais directs</b>				<b>2 903 €</b>	
<b>3- Pilotage et gestion de l'action</b>					
			% recettes	TOTAL	
Université	droit de base + 21% du total des droits d'inscription		21%	6 931 €	
DRI			5%	1 110 €	
<b>Total pilotage et gestion FI</b>				<b>8 041 €</b>	
<b>Total dépenses prévisionnelles</b>				<b>22 200 €</b>	

**EN CAS DE DIFFICULTE** pour remplir cette fiche, prendre contact avec l'antenne financière de votre composante.

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)  
AU - CU - DU - DIU Formation Continue**

UFR de rattachement

Début 00/01/1900

Type de formation

Fin 00/01/1900

Intitulé

Responsable pédagogique

**Recettes prévisionnelles**

		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Financé	- €	0	- €
Tarif Réduit	- €	0	- €
Autre tarif	- €	0	- €
		<b>0</b>	<b>- €</b>

**Dépenses prévisionnelles**

**1- Rémunérations**

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	0 h	42,96 €	- €
Enseignants vacataires	0 h	51,35 €	- €
Non enseignants	0 h	15,17 €	- €
Indemnité de responsabilité pédagogique			- €
<b>Total rémunérations</b>			<b>- €</b>

**2- Autres frais directs**

**Total autres frais directs - €**

**3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action**

		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	- €
Gestion action	Pourcentage des recettes	#N/A	#N/A
<b>Total pilotage et gestion FC</b>			<b>#N/A</b>
<b>Total dépenses prévisionnelles</b>			<b>#N/A</b>

Fait à Tours, le  
La Directrice de la Formation Continue

Mme Christelle Pragnon

FICHE D'EXECUTION

1°) DROITS :

<b>Effectif</b>	<b>12</b>
-----------------	-----------

<b>Droit de base</b> <i>(Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)</i>	<b>2269.20</b>
--	----------------

<b>Droit spécifique</b>	<b>19930.80</b>
-------------------------	-----------------

<b>Total</b>	<b>22200</b>
--------------	--------------

<b>Répartition</b>	
--------------------	--

<b>UFR</b>	<b>14159</b>
------------	--------------

<b>Université</b> <i>(droit de base + 21% du total) + DRI</i>	<b>8041</b>
--	-------------

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

<b>Nombre d'heures</b>	
<b>Taux heures T. D.</b>	
<b>Total</b>	

**BILAN D'ACTIVITES**

	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>
Nombre d'inscrits	8	13	20
% de réussite	4 (50%)	8 (62%)	17 (85%)
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)	156	136	136
Montant du budget pédagogique (dépenses)	500	2500	3000
Montant des droits d'inscriptions (recettes)	14.464,50	23.515,20	35825,20
Coût total de la formation	15362,64	16.074,00	21216,92

**Demande de modification de maquette****DU - Didactique du FLE/S : Enseignement,  
apprentissage et diversité des contextes****Argumentaire**

La présente demande de modification vise une **harmonisation de maquettes** entre le *DU FLE/S* et le Module exclusif *FLE* (de L3).

La maquette des enseignements du DU FLE/S est partiellement mutualisée avec celle du Module exclusif *FLE* (de L3). Or pour l'instant, des cours partagés par les deux formations comportent des volumes d'heures différents dans chacune des maquettes : 22 HTD pour le DU et 20 HTD pour le module FLE.

Il conviendrait donc de modifier la maquette du DU FLE/S (votée en 2017) afin de l'aligner au volume des cours du module *FLE*.

Cette modification est effectuée à **coût constant**.

Elle permettra à SODILANG de se projeter sereinement sur **les emplois de temps** et sur **les services** pour **l'année prochaine**.

**MAQUETTE INITIALE**

Unités d'enseignement <sup>1</sup>	Eléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC REGIME GENERAL		MCC REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
UE 1 : didactique du français et des langues	EC 1.1 : aspects politiques, institutionnels et historiques de la diffusion du français	1	3		22		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
	EC 1.2. : didactique du français et des langues en contextes	1	3		22		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
UE 2 : langue, culture, civilisation pour l'enseignement/apprentissage du français	EC 2.1. : linguistique et enseignement du français	1	3		22		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
	EC 2.2. : littérature et enseignement du français	1	3		22		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
	EC 2.3. : biographie, réflexivité et enseignement du français	1	3		12		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
UE 3 (uniquement en distanciel) : Vers des pratiques professionnelles contextualisées		3	6	8 <sup>2</sup> (5h20)	30 <sup>2</sup> (20)		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
<b>Total Xh/étudiant (CM+TD+TP)</b>	<b>142H eq TD + apprentissage d'une langue nouvelle : 24 h</b>									

<sup>1</sup> Vu que ce DU est fortement mutualisé avec le parcours FLE de L3, les intitulés sont susceptibles d'être légèrement modifiés (ainsi que les nombre d'heures d'ailleurs), en fonction de la finalisation des maquettes de Licence.

<sup>2</sup> En tenant compte du coefficient lié au distanciel.

Durée totale de la formation

CM : 8H 1 an ☒

TD : 130H

Total heures : (TD+CM+TP+Stage) : 142 heures eq. TD

### MAQUETTE MODIFIEE

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
UE 1 : didactique du français et des langues	EC 1.1 : aspects politiques, institutionnels et historiques de la diffusion du français	1	3		20		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
	EC 1.2. : didactique du français et des langues en contextes	1	3		20		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
UE 2 : langue, culture, civilisation pour l'enseignement/apprentissage du français	EC 2.1. : linguistique et enseignement du français	1	3		20		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
	EC 2.2. : littérature et enseignement du français	1	3		20		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
	EC 2.3. : biographie, réflexivité et enseignement du français	1	3		20		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
UE 3 (uniquement en distanciel) : Vers des pratiques professionnelles contextualisées		3	6	8 <sup>2</sup> (5h20)	30 <sup>2</sup> (20)		CC/E/O	ET/E/O	E/O	E/O
<b>Total Xh/étudiant (CM+TD+TP)</b>	<b>142H eq TD + apprentissage d'une langue nouvelle : 20 h</b>									

<sup>2</sup> En tenant compte du coefficient lié au distanciel.

Durée totale de la formation

CM : 8H 1 an ☒

TD : 130H

Total heures : (TD+CM+TP+Stage) : 142 heures eq. TD



Reçu le : .....

Dossier complet : oui  non

## DIPLOME D'UNIVERSITE

A.U.

C.U.

D.U.

D.I.U.

CREATION

RENOUVELLEMENT

### INTITULE DU DIPLOME

**AUTISME ET TROUBLES APPARENTES**

**DE L'ENFANCE A L'ÂGE ADULTE**

Composante de rattachement : UFR Médecine

Composante ou Université associée :

Observations :

Avis du Conseil d'UFR *	Favorable <input checked="" type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date : 06/02/2017
Avis de la CFVU	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la commission des moyens	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Décision du CA	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :

Enseignant(s)  
responsable(s)

Nom : BONNET-BRILHAULT Frédérique

Statut : PU-PH, Chef de service

UFR de rattachement :  
Médecine

Téléphone : 02. 47.47. 94.12

Mail : frederique.brilhault@univ-tours.fr

Nom :

Statut :

UFR de rattachement

Téléphone

Mail :

Niveau minimum  
de recrutement  
(Niveau d'entrée)

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Niveau de sortie  
(ne peut être  
supérieur au niveau  
d'entrée)

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Public concerné

Formation initiale

Formation continue

Poursuite d'études

Gestion UFR

Gestion FC

### Droits d'inscription

Le droit d'inscription des diplômes d'université est décomposé en deux droits :

- **droit de base fixé par l'établissement :**
  - Pour les AU, CU et DU, application du droit de base national équivalent licence.
  - Pour les DIU, application du droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires.

Si DIU, cocher le droit national défini :  Licence  Master

- **droit spécifique.** Le droit spécifique est déterminé par la composante à l'aide de la fiche financière. Il doit permettre l'auto-financement de la formation.

Veuillez préciser, le montant du droit spécifique de votre diplôme : 350 euros

### Tarifs formation continue (Frais FC+ Droits d'inscription)

Stagiaire financé : 1 550 euros

Stagiaire non financé : 780 euros

Objectifs	<p>1-Savoir décrire les différents troubles rencontrés chez les personnes atteintes d'autisme et troubles apparentés.</p> <p>2-Connaître le développement normal et les mécanismes qui sous-tendent les troubles autistiques.</p> <p>3-Connaître les méthodes ainsi que les outils d'évaluation et d'exploration.</p> <p>4-Connaître les programmes coordonnés d'intervention thérapeutique et éducative ainsi que leur mise en œuvre.</p> <p>5-Connaître les modalités d'accompagnement, le partenariat avec les familles et les différents réseaux.</p>
Originalité	Enseignement multidisciplinaire, thématique prioritaire, orientation spécialisée. Enseignement pratique et concret et utilisation de support vidéo.
Capacité d'accueil	25 personnes
Conditions d'inscription	<p>-Professionnels ayant au minimum BAC + 3 prenant en charge des personnes avec autisme (psychiatres, pédopsychiatres pédiatres, médecins, infirmières, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, <del>directeurs d'établissements médico-sociaux</del>).</p> <p>-Etudiants en DES de Psychiatrie, de pédiatrie, en DESC de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et en master de psychologie et neurosciences.</p>
Durée totale de la formation	<p>CM : 52 heures <span style="float: right;">1 an <input checked="" type="checkbox"/></span></p> <p>TP :</p> <p>TD : 39 heures <span style="float: right;">2 ans <input type="checkbox"/></span></p>
	<p>Stage <input type="checkbox"/>      Pratique professionnelle <input type="checkbox"/>      Mémoire : oui <input checked="" type="checkbox"/>      non <input type="checkbox"/></p> <p><small>(Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures )</small></p> <p>Durée du stage : <span style="float: right;">Durée Pratique professionnelle :</span></p>
	Total heures : (TD+CM+TP+Stage) : 91 heures

**Observations particulières :**

-Contrôle de l'assiduité aux enseignements par l'émargement sur une liste de présence

-Soutenance d'un mémoire de fin d'année avec directeur de mémoire noté sur 20 par le jury (équipe pédagogique)

Soutenance : 10 à l'écrit

10 à l'oral

Autorisation de soutenance signée par le directeur du mémoire.

**MAQUETTES  
et  
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES**

**UFR : Médecine**

**Filière : Pédo-psychiatrie**

**Diplôme : Autisme et Troubles Apparentés de l'enfance à l'âge adulte**

**Nom du responsable : Pr. BONNET-BRILHAULT Frédérique**

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
<b>1. Clinique</b>	Historique, diagnostic, nosographie des troubles autistiques Information et documentation au CRA Signes précoces et dépistage Fonctionnement du Centre de Pédo-psychiatrie Le syndrome d'Asperger et les formes légères de TED, cas cliniques Polyhandicap, clinique et prise en charge Evolution à l'âge adulte, cas cliniques Consultation neuro-pédiatrique, forme frontières Pathologies génétiques associées			10,5h	1,5h		QP			
<b>2. Évolution des concepts et des approches cliniques et biologiques</b>	Hypothèses neuro-développementales et en neurophysiologiques Hypothèses en biologie et génétique Ateliers : Explorations fonctionnelles neuropsychologiques - équipe de recherche Ateliers : constructions mémoires Approches cognitives et neuropsychologiques Cognition sociale et émotions Approche psycho-dynamique Fonctionnement du Centre Universitaire de Pédo-psychiatrie			9h	3h		QP			

<b>3. De l'évaluation au programme personnalisé : examen pédopsychiatrique et explorations fonctionnelles</b>	Évaluation pédopsychiatrique Présentation ADI-ADOS illustrations cliniques ADOS Présentation ECA ECR2 Ateliers : cotation ECA ECR2 avec vidéo Évaluation des troubles somatiques Explorations neurosensorielles et fonctionnelles Maltraitance et handicap Évolution et accompagnement de l'autiste adultes			5 h	7 h		QP			
<b>4. De l'évaluation au programme personnalisé : Examen du développement</b>	Examen psychologique avec appui vidéo Examen psychomoteur avec appui vidéo Examen orthophonique avec appui vidéo Examen ergothérapique avec appui vidéo Troubles du comportement : atelier enfant, atelier adulte			10,5 h	1,5 h		QP			
<b>5. Programme d'intervention coordonné (1)</b>	Principes et la pratique de la Thérapie d'Echange et de Développement (TED) Modalités pratiques de la TED Présentation clinique d'une TED avec appui vidéo TED et stratégies éducatives Programme d'intervention individualisé et coordonné Ergothérapie chez les troubles envahissants du développement Thérapies corporelles en psychomotricité			5 h	7 h		QP			
<b>6. Programme d'intervention coordonné (2)</b>	Stratégies d'aide à la communication, supports visuels Parcours de soins orthophoniques Traitements pharmacologiques Les psychothérapies psycho-dynamiques Prise en charge cognitivo-comportementale Ateliers : supervision des mémoires Parcours de soins orthophoniques Bilan de la formation			9 h	3 h		QP			
<b>7. Accompagnement et réseaux</b>	Approche pédagogique et intégration scolaire Accès des parents à l'information sur			3 h	9 h		QP			

	l'autisme Partenariat avec les familles : table ronde Réseau Soins Précoces CAMPS - Equipe d'accompagnement - St Benoît									
<b>8. Mémoire et soutenance</b>					7h		E/O		E/O	
<b>Total 91h/étudiant (CM+TD+TP)</b>				52h	39h					

\* Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence

## FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : Autisme et troubles apparentés de l'enfance à l'âge adulte


Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation		
	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)	
Pr. BONNET-BRILHAULT Frédérique	Chef de service, PU-PH, CHRU de Tours- frederique.brilhault@univ-tours.fr	
Pr. BARTHELEMY Catherine	Professeur émérite, PU-PH, CHRU de Tours	
S.BERTHIER	Documentaliste- CRA- CHRU de Tours	
Dr. J.MALVY	PH psychiatre- CHRU de Tours	
Dr. GUIMARD-BRUNAULT	Chef de clinique- CHRU de Tours	
Dr. TRIPI Gabriele	Neuropsychiatre- CHRU de Tours	
Dr. HOUYDURAND	Psychiatre- CHRU de Tours	
Dr. BARTHEZ	PH Neurologue en pédiatrie- CHRU de Tours	
Pr. TOUTAIN	PU-PH- CHRU de Tours	
P.GILLET	Cadre de santé supérieur- CHRU de Tours	
R.CLAIRE	Cadre de santé- CHRU de Tours	
P.DANSART	Orthophoniste- CHRU de Tours	
P.PERRAUD	Puéricultrice- CHRU de Tours	
S.ROUX	Recherche- CHRU de Tours	
Dr. BOURDON	Médecin Généraliste -Profession libérale	
Dr. PERROT	PH Pédopsychiatre- CHRU de Tours	
Dr. FIARD	Psychiatre- CHU de Niort	
C.DEGENNE	Psychologue- CHU de Niort	
R.BLANC	Psychologue- CHRU de Tours	
G.COUTURIER	Psychologue- CHRU de Tours	
O.ROUVRE	Psychologue- CHRU de Tours	
J.ECH CHOUIKH	Psychologue- CHRU de Tours	
C.LE MENN	Psychomotricienne- CHRU de Tours	
A.VACHAUD	Psychomotricienne- CHRU de Tours	
N.COURTOIS	Orthophoniste- CHRU de Tours	
E.ROUL	Ergothérapeute- CHRU de Tours	
JJ. VAN GHELDER	Educateur spécialisé- CHRU de Tours	
D.ARCHAMBRE	Ergothérapeute- Profession libérale	
AS. DAUPHIN	Orthophoniste- CHRU de Tours	
Dr. GUERIN	Psychiatre- Hôpitaux de Paris	
C. PRIGENT	Cadre de santé	
S. MOREL-KOHLMEYER	Psychologue- CHRU de Tours	
Dr. J.BALESTRA	Pédopsychiatre- CHRU de Tours	
M.ROUX	Infirmière - CHRU de Tours	
A.BONNEFOY-MATHIEU	Orthophoniste- CHRU de Tours	
Dr. S. BIETTE		
Dr. RECORDON-GABORIAUD		
M. VAURY		

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)  
AU - CU - DU - DIU Formation Initiale**

UFR de rattachement				Début	00/01/1900
Type de formation				Fin	00/01/1900
Intitulé					
Responsable pédagogique					
<b>Recettes prévisionnelles</b>					
			Effectif minimum	Recettes	
	Droit de base			- €	
	Droit spécifique			- €	
				- €	
	Total recettes prévisionnelles			- €	
	Total recettes droits spécifiques			- €	
<b>Dépenses prévisionnelles</b>					
Le droit spécifique doit couvrir l'ensemble des dépenses prévisionnelles.					
<b>1- Rémunérations</b>					
	Statut	Heures / Eq TD	Taux		
	Enseignants titulaires		42,96 €	- €	
	Enseignants vacataires		51,35 €	- €	
	Non enseignants		15,17 €	- €	
	Total rémunérations			- €	
<b>2- Autres frais directs</b>					
	Total autres frais directs			- €	
<b>3- Pilotage et gestion de l'action</b>					
			% recettes	TOTAL	
Université	droit de base + 21% du total des droits d'inscription		21%	- €	
Composante	recettes prévisionnelles - 21% du prélèvement de l'université		22%	- €	
	Total pilotage et gestion FI			- €	
	Total dépenses prévisionnelles			- €	
	Total recettes droits spécifiques			- €	



**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)  
AU - CU - DU - DIU Formation Continue**

UFR de rattachement	Médecine		Début	janv.-18
Type de formation	Diplôme d'université		Fin	déc.-18
Intitulé	Autisme et troubles apparentés			
Responsable pédagogique	Pr Frédérique BONNET6BRIHAULT			
<b>Recettes prévisionnelles</b>				
		Candidats acceptés	Recettes	
Tarif Financé	1 550,00 €	8	12 400 €	
Tarif Réduit	780,00 €	3	2 340 €	
Autre tarif	- €	0	- €	
		<b>11</b>	<b>14 740 €</b>	
<b>Dépenses prévisionnelles</b>				
<b>1- Rémunérations</b>				
Statut	Heures / Eq TD	Taux		
Enseignants titulaires	0 h	42,96 €	- €	
Enseignants vacataires	142 h	51,35 €	7 292 €	
Non enseignants	0 h	15,17 €	- €	
Indemnité de responsabilité pédagogique			255 €	
<b>Total rémunérations</b>			<b>7 547 €</b>	
<b>2- Autres frais directs</b>				
<b>Total autres frais directs</b>			<b>1 100 €</b>	
<b>3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action</b>				
		Par stagiaire	TOTAL	
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	3 630 €	
Gestion action	Pourcentage des recettes	15%	2 211 €	
<b>Total pilotage et gestion FC</b>			<b>5 841 €</b>	
<b>Total dépenses prévisionnelles</b>			<b>14 488 €</b>	
Fait à Tours, le 09/02/2017				
La Directrice de la Formation Continue				
				
Mme Christelle Pragnon				

FICHE D'EXECUTION

1°) DROITS :

<b>Effectif</b>	
-----------------	--

<b>Droit de base</b> <i>(Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)</i>	
--	--

<b>Droit spécifique</b>	
-------------------------	--

<b>Total</b>	
--------------	--

<b>Répartition</b>	
--------------------	--

<b>UFR</b>	
------------	--

<b>Université</b> <i>(droit de base + 21% du total)</i>	
--	--

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

<b>Nombre d'heures</b>	
<b>Taux heures T. D.</b>	
<b>Total</b>	

## Université François Rabelais de Tours

### BILAN D'ACTIVITES

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'inscrits	23	25	31
% de réussite	87 %	96 %	85 %
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)	85 H	85 H	85 H
Montant du budget pédagogique (dépenses)	8 349.79 €	11 250.17 €	Non finalisées à ce jour
Montant des droits d'inscriptions (recettes)	27 229.42 €	32 383.40 €	43 936.67 €
Coût total de la formation (Reliquat)	18 879.63 €	21 133.24 €	Non finalisé

Fait à ..... Le .....

Signature du/des Responsable (s)

Reçu le : .....

Dossier complet : oui  non

## DIPLOME D'UNIVERSITE

A.U.

C.U.

D.U.

D.I.U.

CREATION

RENOUVELLEMENT

### INTITULE DU DIPLOME

PSYCHIATRIE GENERALE

Composante de rattachement : UFR Médecine

Composante ou Université associée :

Observations :

Avis du Conseil d'UFR *	Favorable <input checked="" type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date : 06/02/2017
Avis de la CFVU	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Avis de la commission des moyens	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :
Décision du CA	Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>	Date :

Enseignant(s)  
responsable(s)

Nom : Vincent Camus

Statut : PU-PH

UFR de rattachement  
Médecine

Téléphone : 02.47.47.19.21  
Mail : vincent.camus@univ-tours.fr

Nom :

Statut :

UFR de rattachement

Téléphone  
Mail :

Niveau minimum  
de recrutement  
(Niveau d'entrée)

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Niveau de sortie  
(ne peut être  
supérieur au niveau  
d'entrée)

Inférieur au bac

Bac+1

Bac+2

Bac+3

Bac+ 4

Bac+5

Bac+6

Public concerné

Formation initiale

Formation continue

Poursuite d'études

Gestion UFR

Gestion FC

### Droits d'inscription

Le droit d'inscription des diplômes d'université est décomposé en deux droits :

- **droit de base fixé par l'établissement :**
  - Pour les AU, CU et DU, application du droit de base national équivalent licence.
  - Pour les DIU, application du droit de base national équivalent licence ou master en fonction des tarifs définis avec les universités partenaires.

Si DIU, cocher le droit national défini :  Licence  Master

- **droit spécifique.** Le droit spécifique est déterminé par la composante à l'aide de la fiche financière. Il doit permettre l'auto-financement de la formation.

Veuillez préciser, le montant du droit spécifique de votre diplôme : ..... euros

### Tarifs formation continue (Frais FC+ Droits d'inscription)

Stagiaire financé : 2 690 euros/an, **pendant 3 ans**, soit 8 070 euros

Stagiaire non financé : 2 690 euros/an, **pendant 3 ans**, soit 8 070 euros

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>La psychiatrie est l'une des disciplines qui fait face actuellement à une pénurie majeure de praticiens, en particulier dans les établissements publics de santé. Le décret n°2002-252 du 19 mars 2004 relatif aux "conditions dans lesquelles les docteurs en médecine peuvent obtenir une qualification de spécialiste" stipule que les médecins en exercice "peuvent obtenir une qualification de spécialiste différente de la qualification de généraliste ou de spécialiste qui leur a été initialement reconnue" sous réserve de "justifier d'une formation et d'une expérience qui leur assurent des compétences équivalentes à celles qui sont requises pour l'obtention du diplôme d'études spécialisées ou du diplôme d'études spécialisées complémentaire de la spécialité sollicitée".</p> <p>La formation vise à dispenser une formation théorique en psychiatrie générale aux médecins en exercice dans un service de psychiatrie qui souhaitent faire une demande de qualification en psychiatrie. Cette formation théorique consiste en l'acquisition d'un socle commun de connaissances requises pour la maîtrise des compétences de diagnostic et de traitement -notamment psychothérapeutiques- des pathologies psychiatriques qui sont nécessaires à l'exercice de la spécialité de psychiatrie.</p>
<p><b>Originalité</b></p>	<p>Il n'existe aucune formation de ce type en région Centre ni dans l'inter-région HUGO.</p>
<p><b>Capacité d'accueil</b></p>	<p>2 à 5 candidats par an, jusqu'à 10</p>
<p><b>Conditions d'inscription</b></p>	<p>Etre titulaire d'un doctorat d'état en médecine français ou équivalent de la CE et exercer dans un établissement public de santé mentale ou dans un service de psychiatrie</p>
<p><b>Durée totale de la formation</b></p>	<p>CM : <b>202 heures</b> <span style="float: right;">1 an <input type="checkbox"/></span></p> <p>TP :</p> <p>TD : <b>48 heures</b> <span style="float: right;">3 ans <input checked="" type="checkbox"/></span></p> <hr/> <p>Stage <input type="checkbox"/> <span style="margin-left: 20px;">Pratique professionnelle <input checked="" type="checkbox"/></span> <span style="margin-left: 20px;">Mémoire : oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></span></p> <p><small>(Volume pédagogique minimal de la formation : 200 heures )</small></p> <p>Durée du stage : <span style="float: right;">Durée Pratique professionnelle : 3 mois (420 heures) dans un service universitaire <b>lors de la troisième année</b>. Elle peut être réalisée de manière fractionnée et dans différents services en accord avec l'établissement d'origine.</span></p> <hr/> <p>Total heures: (TD+CM+TP+Stage): <b>670 heures</b></p>
<p><b>Observations particulières :</b></p> <p><b>Modalités de contrôle des connaissances :</b></p> <p>La soutenance d'un mémoire devant un jury constitué de membres de la commission pédagogique et présidé par le responsable de l'enseignement. Une <b>validation à chacun des contrôles de connaissances (fin année 1 et fin année 2)</b> est requise pour être autorisé à soutenir son mémoire. La soutenance a lieu à la fin des <b>3 années universitaires</b></p>	

MAQUETTES  
et  
MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES

UFR : Médecine

Filière : Médecine

Diplôme : Psychiatrie Générale

Nom du responsable : Vincent Camus

Unités d'enseignement	Éléments pédagogiques	Coefficient	ECTS	CM	TD	TP	MCC* REGIME GENERAL		MCC* REGIME SPECIAL D'ETUDES	
							Session 1	Session 2	Session 1	Session 2
Année 1, Psychiatrie générale, bases cliniques et thérapeutiques	<del>1.1 Premiers pas en clinique</del>			<del>12</del>						
	1.2 Schizophrénie			6						
	1.3 Troubles de l'humeur			6						
	1.4 Troubles anxieux			6						
	1.5 Troubles de la personnalité			6						
	1.6 Sémiologie, nosographie (video, clinique, échelles)			8						
	1.7 Psychiatrie d'urgence			8						
	1.8 Prescrire et surveiller			<del>8</del> : 6						
	1.9 Bases théoriques des approches psychothérapeutiques			12			CC			
	1.10 Psychiatrie Biologique			8			ET/O		ET/O	
	1.11 Investigations psychologiques et neuropsychologiques			10						
	1.12 Développement psychologique, personnalité			6						
	1.13 Psychosociologie psychiatrie transculturelle									
mémoire										
Séminaire optionnel 1										
Séminaire optionnel 2										
Cycle conférence annuel				10						
				<b>92</b>	<b>32</b>					
Année 2, Psychiatrie spécialisée et psychothérapies	<del>2.1 Psychiatrie Biologique = 1.10</del>			<del>8</del>						
	<del>2.2 Investigations psychologiques et neuropsychologiques = 1.11</del>			<del>10</del>						
	<del>2.3 Développement psychologique, personnalité = 1.12</del>			<del>6</del>						
	2.1 Troubles envahissants du développement			6			CC			
	2.2 Troubles Déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH)			6			ET/O		ET/O	
	2.3 Alcool et toxicomanies			6						
	2.4 Addictions comportementales			6						
	2.5 Principales méthodes psychothérapeutiques			16						
2.6 Explorations fonctionnelles en psychiatrie			6							
2.7 Spécificités des pathologies de			18							

	l'enfance et adolescence 2.8 Spécificités des pathologies de l'âge 2.9 Psychopharmacologie des populations à risque 2.10 Éducation thérapeutique 2.11 Psychiatrie de liaison 2.12 Psychiatrie médico-légale: approfondissement 2.13 Modalité d'exercice professionnel 2.14 Simulation  mémoire Séminaire optionnel 1 Séminaire optionnel 2 Cycle conférence annuel			8 4 4 8 8 4 15							
				110	32						
Année 3, Spécialisation, pratiques spécifiques	3.1 Explorations fonctionnelles en psychiatrie = 2.6 3.2 Psychosociologie psychiatrie transculturelle = 1.13 3.3 Spécificités des pathologies de l'enfance et adolescence = 2.7 3.4 Spécificités des pathologies de l'âge = 2.8 3.5 Psychopharmacologie des populations à risque = 2.9 3.6 Éducation thérapeutique = 2.10 3.7 Psychiatrie de liaison = 2.11 3.8 Psychiatrie médico-légale: approfondissement = 2.12  mémoire Séminaire optionnel 1 Séminaire optionnel 2 Séminaire optionnel 3 Séminaire optionnel 4  Cycle conférence annuel STAGE			6 4 18 8 4 4 8 8			CC ET/O		ET/O		
Mémoire et soutenance							E/O		E/O		
<b>Total</b> 250h/étudiant (CM+TD+TP)				202	48	420					

\* Préciser : CC contrôle continu - ET examen terminal - O oral - E écrit. QP : quitus de présence



## FICHE ENSEIGNANTS

Intitulé : Psychiatrie générale

Noms et coordonnées des enseignants ou professionnels participant à la formation	
Nom, statut et discipline	Coordonnées (adresse électronique, UFR de rattachement pour les enseignants)
Dr J Bachelier	CHRU de Tours
Pr N Ballon	CHRU de Tours
Dr PG Barbe	CHRU de Tours
Dr M Biotteau	CHRU de Tours
Pr F Bonnet-Brilhault	UFR Médecine, Université de Tours
Dr P Brunault	CHRU de Tours
Pr V Camus, PU-PH	UFR Médecine, Université de Tours
Dr R Courtois, MCU	UFR Sciences Humaines et Sociales, Université de Tours
Dr F Dubois	CHRU de Tours
Pr W El-Hage	CHRU de Tours
<b>Dr U Ferrer-Catala</b>	CHRU de Tours
Dr M Fillatre	CHRU de Tours
<b>Dr A Gateau</b>	CHRU de Tours
Dr J Graux	CHRU de Tours
<b>Dr S Hervé</b>	CHRU de Tours
<b>Dr J Palma</b>	CHRU de Tours
<b>Dr PY Sarron</b>	CHRU de Tours

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)  
AU - CU - DU - DIU Formation Initiale**

UFR de rattachement				Début	00/01/1900
Type de formation				Fin	00/01/1900
Intitulé					
Responsable pédagogique					
<b>Recettes prévisionnelles</b>					
			Effectif minimum	Recettes	
	Droit de base			- €	
	Droit spécifique			- €	
				- €	
	Total recettes prévisionnelles			- €	
	Total recettes droits spécifiques			- €	
<b>Dépenses prévisionnelles</b>					
Le droit spécifique doit couvrir l'ensemble des dépenses prévisionnelles.					
<b>1- Rémunérations</b>					
	Statut	Heures / Eq TD	Taux		
	Enseignants titulaires		42,96 €	- €	
	Enseignants vacataires		51,35 €	- €	
	Non enseignants		15,17 €	- €	
	Total rémunérations			- €	
<b>2- Autres frais directs</b>					
	Total autres frais directs			- €	
<b>3- Pilotage et gestion de l'action</b>					
			% recettes	TOTAL	
Université	droit de base + 21% du total des droits d'inscription		21%	- €	
Composante	recettes prévisionnelles - 21% du prélèvement de l'université		22%	- €	
	Total pilotage et gestion FI			- €	
	Total dépenses prévisionnelles			- €	
	Total recettes droits spécifiques			- €	

**BUDGET PREVISIONNEL (seuil minimum)  
AU - CU - DU - DIU Formation Continue**

UFR de rattachement	Médecine	Début	nov.-17
Type de formation	Diplôme d'université	Fin	oct.-18
Intitulé	Psychiatrie générale (3 années)		
Responsable pédagogique	Pr Vincent Camus		

**Recettes prévisionnelles**

		Candidats acceptés	Recettes
Tarif Financé	2 690,00 €	4	10 760 €
Tarif Réduit	2 690,00 €	0	- €
Autre tarif	- €	0	- €
		<b>4</b>	<b>10 760 €</b>

**Dépenses prévisionnelles**

**1- Rémunérations**

Statut	Heures / Eq TD	Taux	
Enseignants titulaires	0 h	42,96 €	- €
Enseignants vacataires	60 h	51,35 €	3 081 €
Non enseignants	0 h	15,17 €	- €
Indemnité de responsabilité pédagogique			255 €
<b>Total rémunérations</b>			<b>3 336 €</b>

**2- Autres frais directs**

**Total autres frais directs**      **2 000 €**

**3- Pilotage de la FCU et gestion de l'action**

		Par stagiaire	TOTAL
Pilotage FCU	Normal (Formation Diplômante)	330 €	1 320 €
Gestion action	Pourcentage des recettes	15%	1 614 €
<b>Total pilotage et gestion FC</b>			<b>2 934 €</b>
<b>Total dépenses prévisionnelles</b>			<b>8 270 €</b>

Fait à Tours, le 09/02/17

La Directrice de la Formation Continue



Mme Christelle Pragnon

FICHE D'EXECUTION

1°) DROITS :

<b>Effectif</b>	
-----------------	--

<b>Droit de base</b> <i>(Equivalent licence pour les DU/Equivalent licence ou master pour les DIU selon niveau diplôme)</i>	
--	--

<b>Droit spécifique</b>	
-------------------------	--

<b>Total</b>	
--------------	--

<b>Répartition</b>	
--------------------	--

<b>UFR</b>	
------------	--

<b>Université</b> <i>(droit de base + 21% du total)</i>	
--	--

2°) SERVICES STATUTAIRES à REVERSER à l'UNIVERSITE :

<b>Nombre d'heures</b>	
<b>Taux heures T. D.</b>	
<b>Total</b>	

## Université François Rabelais de Tours

### BILAN D'ACTIVITES

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'inscrits	10 (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>ème</sup> année)	9 (4 en 3 <sup>ème</sup> année)	7 (4 en 3 <sup>ème</sup> année)
% de réussite		75 %	100 %
Nombre d'heures de formation (H totales maquette)	441 heures	441 heures	441 heures
Montant du budget pédagogique (dépenses)	7 316.78 €	3 424.83 €	2 204.58 €
Montant des droits d'inscriptions (recettes)	26 881.00 €	23 894.55 €	18 830.00 €
Coût total de la formation (reliquat)	19 564.22 €	20 469.72 €	16 625.42 €

Fait à ..... Le .....

Signature du/des Responsable (s)

## 1. EXAMENS

### A. MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCE

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal. Ces évaluations portent sur l'ensemble des enseignements CM et TD. Les épreuves écrites sont anonymes.

### ECTS

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (Elément constitutif).

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

### B. SESSIONS D'EXAMENS

Les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement.

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées pour chaque semestre.

En cas d'échec à la première session, l'étudiant peut passer un nouvel examen à la session de rattrapage.

Session 1 du semestre 1	janvier
Session de rattrapage du semestre 1	février
Session 1 du semestre 2	mai
Session de rattrapage du semestre 2	juin

#### UE mutualisées :

Les épreuves concernant les UE mutualisées entre les 3 écoles, Nantes, Rennes et Tours, se dérouleront simultanément sur les 3 sites.

30 minutes sont prévues par UE.

Les sujets de 4 UE maximum seront simultanément présentés en début de matinée et ou en début d'après-midi.

La durée des épreuves sera de (30 minutes) x (nombre de UE présentées), s'ajoutera le 1/3 temps si nécessaire.

Les modalités de la session de rattrapage sont les mêmes que celles de la 1<sup>ère</sup> session.

**A titre exceptionnel, sur proposition du jury de la 1<sup>ère</sup> session, une épreuve orale de rattrapage peut être proposée en alternative à l'épreuve écrite prévue aux MCC en fonction du nombre d'étudiants concernés (maximum 10)**

### C. VALIDATION - CAPITALISATION

**Une unité d'enseignement** est acquise dès lors que sa moyenne est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

**Un semestre est validé** dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne de chaque UE du semestre égale ou supérieure à 10/20),

Pour toute UE non validée en 1ère session (inférieure à 10/20), l'étudiant doit se présenter à la session de rattrapage.

A l'issue de la session de rattrapage, si l'étudiant n'a toujours pas validé son ou ses semestres en raison d'une note inférieure à 10/20, il devra repasser l'année suivante toutes ces UE.

Le passage en 2<sup>ème</sup> année est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Ces UE devront être validées à la fin de la 2<sup>ème</sup> année.

Le passage en 3<sup>ème</sup> année est autorisé avec une dette maximale de deux UE. Aucune de ces dernières ne devront être de la 1<sup>ère</sup> année. Toutes les UE devront être validées à la fin de la 3<sup>ème</sup> année.

## **D. REPORT DES NOTES**

### **D'une session à l'autre**

Les notes des UE (examens terminaux ou contrôles continus) sont reportées d'une session à l'autre dès lors que la moyenne à l'UE est supérieure ou égale à 10/20.

Si l'année n'est pas validée à la première session, l'étudiant est réinscrit automatiquement en session de rattrapage pour toutes les UE non validées.

La note obtenue à un examen terminal lors de la session de rattrapage se substitue à celle obtenue à l'examen terminal lors de la première session. La moyenne à l'UE est recalculée.

### **D'une année à l'autre**

En cas d'échec à la validation de l'année, les notes des UE non acquises ne sont jamais reportées d'une année sur l'autre. Ainsi, l'étudiant doit se réinscrire à l'UE et se représenter à la validation.

## **2. PROGRESSION ET CONDITIONS DE REDOUBLEMENT**

Nul ne peut être autorisé à poursuivre la formation conduisant au certificat d'orthoptiste s'il n'a pas validé sa formation dans un délai équivalent à deux fois la durée de la maquette du diplôme. Aucune de ces années d'études ne peut donner lieu à plus de deux inscriptions sauf cas exceptionnels après demande auprès du président de l'université.

L'inscription se fait de droit dès lors que l'étudiant a validé l'ensemble des années précédentes.

Les étudiants à qui ils manquent **plus de 2 UE** ne seront pas autorisés à passer dans l'année supérieure. **Ils garderont le bénéfice de toutes les UE obtenues** avec une note supérieure ou égale à 10/20 **mais devront valider de nouveau les stages.**

Il est rappelé aux étudiants :

- ✚ qu'il est nécessaire pour eux de bien évaluer la charge de travail supplémentaire que représente le passage dans une année supérieure avec des UE non acquises dans l'année précédente.

- ✚ qu'ils ont 2 choix possibles :

- soit passer dans l'année supérieure et devoir valider en plus les UE non acquises l'année précédente (**Attention ! en cas d'incompatibilité des dates d'examen entre 2 années, l'étudiant doit privilégier l'acquisition des UE de l'année inférieure**)

- soit redoubler l'année en cours pour terminer l'acquisition des UE manquantes.

### **ABSENCE AUX EXAMENS**

L'absence à un examen de contrôle terminal ou de contrôle continu, quelle qu'en soit la raison, entraîne la note de 0. Aucune épreuve de remplacement ne peut être demandée par le candidat. Une seule règle s'applique à tous les étudiants : « Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par an ».

### **ASSIDUITE**

La présence aux travaux dirigés (TD) est obligatoire.

Un maximum de **deux absences justifiées** par discipline organisant des TD pourra être toléré.

## **3. ADMISSION A L'ISSUE DES SESSIONS DES JURYS**

### **A. ADMISSION A L'ISSUE DE LA 1<sup>ERE</sup> SESSION DES 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>ND</sup> SEMESTRES**

**Une année d'études** est validée à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20),
- dès lors que l'étudiant valide les stages.

La présence aux stages est obligatoire. Le stage fait l'objet d'un rapport qui sera validé par le maître de stage. La validation finale du stage est prononcée par le Doyen qui tient compte de l'avis du Responsable pédagogique.

Un stage non validé devra être effectué de nouveau dans les mêmes conditions à savoir le nombre exact de demi-journées.

### **B. ADMISSION A L'ISSUE DE LA SESSION DE RATTRAPAGE**

Les modalités de la validation de l'année à l'issue de session de rattrapage sont les mêmes que celles de la 1<sup>ère</sup> session.

## **4. JURY D'EXAMEN**

Un jury est nommé, il délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année.

Le jury se prononce sur la validation de l'année et des semestres :

- dès la délibération de la 1<sup>ère</sup> session (en mai),
- en fin de session de rattrapage (en juin).

Le jury est souverain. Il se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury qui s'inscrivent alors sur le procès-verbal.



## **CONSULTATION DES COPIES**

Les étudiants souhaitant consulter leurs copies doivent établir une demande écrite adressée au Président du Jury dans les 15 jours francs qui suivent la publication des résultats.

Seul l'étudiant concerné a le droit de consulter ses copies.

Les étudiants demandeurs sont convoqués pour consulter leurs copies sur place au secrétariat pédagogique.

**Enseignements propres à Tours :**

<b>SEMESTRE 1</b>		<b>Modalités d'examen</b>	<b>ECTS</b>
UE1	Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie	Contrôle continu/50	3
UE2	Optique géométrique ; optique physiologique	Epreuve écrite/20	3
UE4	Physiologie du système visuel, physiologie neuro-sensorielle	Epreuve écrite/20	3
UE7	Anatomie et histologie de l'appareil oculo-moteur de la vision	Epreuve écrite/20	2
UE19	Pharmacologies et thérapeutique	Epreuve écrite /20	1
UE6	Anglais	Epreuves écrite et orale /20	1
<b>SEMESTRE 2</b>		<b>Modalités d'examen</b>	<b>ECTS</b>
UE12	Déontologie et éthique : Histoire de la profession	Contrôle continu /20	1
UE13	Hygiène et gestion des risques	Contrôle continu /20	1
UE18	Psychologie de l'enfant, de l'adulte de la personne âgée et de la personne en situation d'handicap Approche de la psychiatrie chez l'enfant et l'adulte Neurophysiologie, psychopathologie	Contrôle continu /20	2
UE6	Anglais	Epreuves écrite et orale /20	1

**Enseignements mutualisés Nantes - Tours - Rennes :**

<b>SEMESTRE 1</b>		<b>Modalités d'examen</b>	<b>ECTS</b>
UE3	Réfraction	Epreuve écrite /20	4
UE5	Vision monoculaire, Acuités visuelles et leurs anomalies	Epreuve écrite/20	3
UE8	Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire	Epreuve écrite/20	3
UE9	Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire	Epreuve écrite/20	4
UE16	Pathologies ophtalmologiques et générales	Epreuve écrite/20	2

<b>SEMESTRE 2</b>		<b>Modalités d'examen</b>	<b>ECTS</b>
UE10	Explorations fonctionnelles	Epreuve écrite/20	3
UE11	Bilan orthoptique	Epreuve écrite/20	5
UE14	Pathologies sensorimotrices	Epreuve écrite/20	2
UE15	Prise en charge des pathologies sensorimotrices	Epreuve écrite/20	6
UE17	Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales	Epreuve écrite/20	4
UE20	Contactologie	Epreuve écrite /20	2

**Enseignements propres à Tours :**

SEMESTRE 3		Modalités d'examen	ECTS
UE21	Statistiques, épidémiologie, santé publique	Contrôle continu/20	4
UE32	Communication, éducation thérapeutique	Epreuve écrite /20	2
UE6	Anglais	Epreuves écrite et orale /20	1

SEMESTRE 4		Modalités d'examen	ECTS
UE28	- Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique- - C2i*	- Présentiel - Validation	1
UE6	Anglais	Epreuves écrite et orale /20	1

\* A titre transitoire les étudiants inscrits en 2<sup>ème</sup> année en 2017-2018 devront valider le C2i lors de leur 3<sup>ème</sup> année.

**Enseignements mutualisés Nantes - Tours - Rennes :**

Semestre 3		Modalités d'examen	ECTS
UE24	Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation	Epreuve écrite /20	3
UE25	Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle	Epreuve écrite /20	6
UE26	Basse vision	Epreuve écrite /20	6

Semestre 4		Modalités d'examen	ECTS
UE22	Pathologies neuro-ophtalmologiques	Epreuve écrite /20	3
UE23	Prise en charge orthoptique des pathologies neuro-ophtalmologiques	Epreuve écrite /20	7
UE27	Bilan et prise en charge de la basse vision	Epreuve écrite /20	7
UE37	Diagnostic orthoptique et projet de soins	Epreuve écrite /20	3

**Enseignements propres à Tours :**

SEMESTRE 5		Modalités d'examen	ECTS
<b>UE41</b>	Gestes et soins d'urgence	Attestation AFGSU	1
	Unité d'enseignement libre	Présentiel	2
<b>UE6</b>	Anglais	Epreuve écrite et orale /20	1

SEMESTRE 6		Modalités d'examen	ECTS
<b>UE38</b>	Travail de fin d'étude	Mémoire + soutenance /20	8
	Unité enseignement libre	Présentiel	2
<b>UE6</b>	Anglais	Epreuves écrite et orale /20	1

**Enseignements mutualisés Nantes - Tours - Rennes :**

SEMESTRE 5		Modalités d'examen	ECTS
<b>UE29</b>	Vision et troubles d'apprentissages	Epreuve écrite /20	5
<b>UE30</b>	Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge	Epreuve écrite/20	6
<b>UE31</b>	Dépistage visuel, aptitudes visuelles et ergonomie visuelle	Epreuve écrite/20	3
SEMESTRE 6		Modalités d'examen	ECTS
<b>UE34</b>	Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion	Présentiel	1
<b>UE35</b>	Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques	Epreuve écrite/20	4
<b>UE36</b>	Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales	Epreuve écrite/20	2
<b>UE39</b>	Coopération, coordination avec les différents acteurs	Présentiel	1
<b>UE40</b>	Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes	Présentiel	1